

TPE

Le micro capital investissement

par Eric Delemazure

En s'invitant au capital des TPE, une société d'investissement aide les entrepreneurs à franchir un nouveau cap de développement pour créer, reprendre, développer une activité et passer les barrières souvent fermées des établissements bancaires. Il s'agit d'une ouverture unique dans le paysage du financement des TPE.



Le micro capital ouvre la voie aux plus de 2,9 millions de TPE en quête de développement

« En France, la majorité des investissements se concentrent sur des entreprises de plus de 10 salariés, délaissant les TPE alors qu'elles représentent 93% du marché, explique Stéphane Taunay, Président de Fondellia. Pour les entrepreneurs, accéder au capital et lever une somme de 10 000 à 30 000 euros est anormalement plus complexe, voir impossible, que de lever 2M€ ; ces petits montants sont souvent cruciaux pour le développement de leur entreprise. Le micro capital ouvre la voie aux plus de 2,9 millions de TPE en quête de développement. Il permet aux entrepreneurs d'optimiser leur trésorerie en obtenant non seulement les fonds que nous investissons, mais aussi d'éventuels prêts que les banques leur refusaient auparavant », précise Camille Brodhag, Directeur de Fondellia.

Simple comme un clic...

Le process est 100% web, simple et accessible à toutes TPE/PE, tous secteurs confondus (Sarl, commerçants, artisans...).

Il assouplit considérablement les démarches des porteurs de projets, mais aussi les délais de traitement. Un comité d'investissement Fondellia prend rapidement la décision sur des critères tels que l'expérience du dirigeant, le secteur d'activité, la typologie de l'entreprise, les perspectives de développement et la validation par un tiers de proximité (une banque, par exemple).

La durée d'investissement (entre 10 000 et 30 000 euros) peut aller jusqu'à 5 ans. Durée pendant laquelle l'entrepreneur fournit des rapports réguliers sur son activité et peut acheter, à tout moment, 50% des titres détenus par le fond. La 5ème année, l'entrepreneur rachète les titres pour la valeur déterminée lors de l'investissement. Si la société a été liquidée, Fondellia assume son risque d'associé actionnaire et perd le montant de son investissement.

L'ambition de l'entreprise, filiale de Sopromec Participations, est d'accompagner à terme plus de 300 TPE/PE par an, développement prévu sur trois ans. ■